



Classe coopérative

Collège Claude Bernard
65 RUE HANNES MONTLAIRY , 76070 LE HAVRE CEDEX
Site : <http://claudesbernard-lehavre.arsene76.fr/>
Auteur : Mathieu Jouet
Mél : mathieu-pierre.jouet@ac-rouen.fr

Ce projet porte sur plusieurs axes :

- Une nouvelle organisation des temps des élèves afin de faciliter la pratique de pédagogies coopératives fondées sur le tutorat entre pairs, des temps de travail plus personnalisés et une gestion coopérative de la classe qui permet un apprentissage direct de la démocratie.
- Une éducation aux média et à l'information.
- Une évaluation sans note, axée seulement sur l'acquisition de compétences.
- Une pédagogie de projet interdisciplinaire dans lesquels les élèves sont des acteurs majeurs.

Plus-value de l'action

-

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Une classe de 5ème d'une vingtaine d'élèves de niveau hétérogène, avec une volonté de généraliser l'expérimentation sur la fin du cycle 4.

A l'origine

- De nombreux élèves ne perçoivent pas le sens des apprentissages et ne peuvent pas répondre aux exigences du « métier d'élève ». Cela peut alors entraîner une perte de l'estime de soi et conduire à un décrochage scolaire (absence physique ou présence en classe mais en s'excluant mentalement du cours).
- Les professeurs ont parfois tendance à travailler de manière trop isolée, d'où la nécessité de développer une pédagogie globale, cohérente et pluridisciplinaire.
- Réflexion sur la pertinence de la notation chiffrée et de l'évaluation sommative.

Objectifs poursuivis

- Améliorer le climat scolaire, en particulier en termes de vie scolaire.
- Augmenter le plaisir des élèves à venir en classe en donnant plus de sens aux apprentissages à travers notamment de multiples projets.
- Favoriser la coopération dans la gestion de la classe et dans les processus d'apprentissage.
- Apprentissage de la démocratie.

Description

Conformément au cadre de la réforme du collège, les élèves ont 26 heures de cours, dont de l'accompagnement personnalisé en français et en mathématiques, auxquelles peuvent s'ajouter 2 heures d'accompagnement éducatif selon les besoins (le « quoi de neuf » et une heure d'éducation aux média).

Modalité de mise en oeuvre

- Ce projet nécessite l'établissement d'un emploi du temps particulier : cours disciplinaires le matin principalement et mise en place d'ateliers et d'heures de projets (consacrées à la réalisation de projets individuels ou collectifs) l'après-midi.
- La première heure de la semaine est une heure d'accompagnement éducatif. Elle vise à accueillir les élèves, période de transition entre le milieu personnel et le cadre scolaire, avec mise en place du « quoi de neuf », qui permet aux élèves de présenter leurs différents projets de recherche.
- La dernière heure de la semaine est consacrée à la vie de classe, prévue dans les textes officiels. Elle vise, au sein d'un conseil réunissant les élèves et des membres de l'équipe éducative qui le souhaiteraient, à gérer la vie de la classe et le suivi des projets.

LES PROJETS INTERDISCIPLINAIRES :

Les élèves pourront présenter plusieurs thématiques liées aux EPI, en adéquation avec la programmation triennale sur l'ensemble du cycle 4 dans l'établissement : « Transition écologique et développement durable » ; « Culture et création artistiques » (Visible/Invisible en SVT, arts plastiques, SPC, anglais ; Écriture d'un roman du Moyen- âge en français et histoire ; Repenser la salle de classe en arts plastiques, technologie et mathématiques...)

Ces projets interdisciplinaires favorisent la mise en œuvre des nouveaux parcours éducatifs :

- Le parcours citoyen : la classe coopérative est un lieu d'échanges et de débats qui favorisent la démocratie.
- Le parcours artistique et culturel : les élèves sont amenés à se forger un esprit critique et à rencontrer des artistes.
- Le parcours avenir : les élèves sont amenés à se confronter à différents métiers. Par exemple, la volonté de repeindre la salle de classe leur a permis de s'intéresser aux métiers du bâtiment.

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : Des ordinateurs ont été installés dans la salle de classe afin de favoriser les compétences de recherches internet et la maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, présentation d'exposés...).

En complément, le collège Claude Bernard a été retenu au niveau académique pour bénéficier d'un équipement en tablettes qui seront mise au service d'une pédagogie active, coopérative et différenciée impliquant les élèves (recherche documentaire dans le cadre des projets, échanges accrus entre pairs par le biais de l'ENT, proposition par les professeurs d'activités ciblées sur tablettes...).

ÉVALUATION DES ÉLÈVES : Afin de compenser, pour les parents mais aussi pour les élèves, la perte de repères que pouvaient constituer les notes à l'issue des évaluations, un bulletin mensuel mentionnant les avis des enseignants est distribué aux familles.

ÉQUIPE ENGAGÉE : Une équipe d'enseignants volontaires a été constituée dans l'établissement.

- L'ensemble des professeurs est engagé dans les différents projets et tous les enseignants sont soit porteurs d'un projet, soit acteurs de celui-ci.
- Le professeur principal est chargé de l'heure d'accueil et de la gestion du conseil hebdomadaire.
- La professeure documentaliste met en place une heure d'éducation critique aux médias et à l'information.
- M. Dehaut, principal du collège, assure le pilotage pédagogique et budgétaire ainsi que les relations avec l'inspection.

Trois ressources ou points d'appui

-

Difficultés rencontrées

-

Moyens mobilisés

- Une équipe entière : tous les enseignants, la direction et la vie scolaire.
- Une salle de classe dédiée à la classe coopérative.

Partenariat et contenu du partenariat

-

Liens éventuels avec la Recherche

Le projet est accompagné par une équipe du laboratoire CIVIIC de l'Université de Rouen dirigée par Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation. Cet accompagnement dans le cadre d'une recherche collaborative permettra une analyse distanciée et réflexive des conditions de mise en œuvre de l'expérimentation pour permettre son évaluation par l'équipe et la construction de compétences dans les pédagogies coopératives au second degré.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

EFFETS ATTENDUS ET INDICATEURS RETENUS :

- 1- Amélioration de l'engagement et du plaisir des élèves : Participation aux différents projets de la classe et recul de l'absentéisme.
- 2- Amélioration du climat de la classe : Indicateurs spécifiques de la vie scolaire : exclusion, retenues...
- 3- Amélioration des acquis des élèves : Le livret de compétences construit collectivement par les collègues.
- 4- Développement du travail interdisciplinaire : Création de projets communs et réunions fréquentes afin de favoriser l'autoévaluation.

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Autoévaluation.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

-

Sur les pratiques des enseignants :

-

Sur le leadership et les relations professionnelles :

-

Sur l'école / l'établissement :

-

Plus généralement, sur l'environnement :

-